**Bibliothèque municipale de Lyon**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**APPEL À PROJET POUR UNE RÉSIDENCE**

**à destination des**

**AUTEURS/DESSINATEURS**

**DE BANDE DESSINÉE**

**AUTOMNE 2022 (2 MOIS)**



***Dans le cadre d’un contrat Territoire-Lecture soutenu par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, la Bibliothèque municipale de Lyon (BmL) organise pour la première fois une résidence d’artiste centrée sur la bande dessinée.***

***Elle souhaite accueillir sur son réseau de lecture un auteur/dessinateur qui se partagerait entre les deux sites de la bibliothèque de la Part-Dieu et de la médiathèque du Bachut à l’automne 2022 (résidence de 2 mois : octobre-novembre).***

1. **Contexte**

Après avoir été longtemps cantonné au rôle de distraction pour la jeunesse, la bande dessinée connaît aujourd’hui un essor sans précédent. Dans le classement des meilleures ventes de livres 2021 tous genres confondus, on note l’incroyable dynamisme de la bande dessinée avec pas moins de 20 titres dans le top 50, contre seulement 6 en 2020 et 3 en 2019. En bibliothèque également, les fonds de bande dessinée sont plébiscités par les usagers : ce sont les livres les plus empruntés chaque année.

Enfin, la création en mai 2021 du Pass Culture, qui offre aux jeunes de 15 à 18 ans un crédit pour des dépenses culturelles, s’est largement porté sur les achats de mangas et a amené un nouveau public en librairie.

1. **Lyon et la BmL**

Lyon, ville d’image, s’est toujours particulièrement intéressée à la bande dessinée : les éditions implantées en région sont en constante augmentation en nombre et en visibilité, et elle bénéficie d’un riche vivier d’auteurs locaux ainsi que des prestigieuses écoles d’art et de dessin, comme Émile Cohl. Enfin, le Lyon BD Festival est devenu un événement incontournable d’envergure internationale.

Le réseau des 16 bibliothèques municipales n’est pas en reste : parallèlement à la constitution de collections pour les usagers, la BmL s’implique de façon croissante dans la vie de la bande dessinée au niveau local et régional, à travers de nombreux partenariats, expositions, commissions, rencontres, médiations… L’idée d’une résidence centré sur ce medium apparaît comme un prolongement naturel des diverses actions menées par les acteurs spécialisés du réseau, au premier rang desquels les deux établissements associés dans cette résidence :

- bibliothèque encyclopédique à vocation patrimoniale, la **bibliothèque de la Part-Dieu** possède ainsi, en plus de sa collection « courante », un certain nombre de documents remarquables dans le domaine de la bande dessinée. Constituée au fil des années, cette collection rassemble actuellement plus de 15 000 albums, qui reflètent l’histoire du 9e art depuis les origines.

- de son côté, la **médiathèque du Bachut**, dans le 8e arrondissement, dispose d’un fonds de comics bien identifié par le public, tandis que le grand succès rencontré par ses collections de bande dessinée témoigne de leur audience auprès d’un public de plus en plus large.

1. **Objectifs de la résidence et publics visés**

La résidence poursuit trois objectifs principaux :

* **mettre à l’honneur le genre de la bande dessinée** à travers un programme d’actions variées ;
* conquérir de **nouveaux publics** peu familiers des bibliothèques et fidéliser les lecteurs amateurs de bande dessinée ;
* placer le public au centre de la **création vivante**, favoriser la rencontre avec un ou des artistes.

La résidence ciblera en priorité les **adolescents et jeunes adultes**, mais les actions de médiation de la résidence et les rencontres s’adresseront évidemment à **tous les publics**, notamment aux publics de proximité des deux établissements organisateurs.

1. **Description de la résidence**

La résidence s’ancrera dans 2 établissements et 2 territoires du réseau de la BmL :

* La **bibliothèque de la Part-Dieu,** pôle central du réseau des bibliothèques lyonnaises, est la plus grande bibliothèque municipale de France et compte parmi les plus grandes bibliothèques publiques d’Europe. Offrant des services pour tous, elle accueille plus d’un million de visiteurs par an dans ses différents départements et salles thématiques organisés autour d'une tour de stockage, le « silo » de conservation de 17 étages. Ses collections de manuscrits, d'incunables, de livres anciens, de livres d'artistes, d'estampes et de photographies constituent le deuxième ensemble le plus important de France, après celui de la bibliothèque nationale de France, et regroupent environ 3,8 millions de documents. La bibliothèque de la Part-Dieu a été créée en 1972, dans le cadre de l’aménagement du nouveau quartier de la Part-Dieu, et fête donc cette année ses 50 ans.
* - Au cœur du 8e arrondissement, la **médiathèque du Bachut-Marguerite Duras**, constitue le principal établissement du réseau lyonnais dans l’est de la Ville. Fortement ancrée sur un territoire hétérogène où se côtoient des quartiers « politique de la ville » (QPV) et des zones résidentielles plus favorisées, elle se déploie sur les 3 étages d’un bâtiment lumineux et ouvert à tous, proposant livres, CD, DVD, presse, ressources numériques et de nombreuses animations. En 2022, la médiathèque fête ses 15 ans d’ouverture – l’occasion de revenir sur cette période qui a vu son environnement urbain se métamorphoser.

Ces deux structures rapprochées par l’appartenance à un même réseau et une volonté de faire rayonner la bande dessinée s’associent pour proposer une **résidence commune** à un artiste illustrateur autour du thème de **l’anniversaire**. Mettant à l’honneur les **50 ans de la Part-Dieu et les 15 ans du Bachut**, ce thème volontairement large devra être (ré)interprété à sa convenance par l’auteur-dessinateur intéressé.

1. **Contenu de la résidence**

L’auteur-dessinateur sera invité à rencontrer les équipes et les publics des 2 bibliothèques, pour partager avec eux son univers et sa démarche artistiques et impulser des projets selon le schéma suivant :

* Participer à 2 rencontres en soirée afin de lancer et de clore la résidence (forme à définir) ;
* Imaginer comme restitution de fin de résidence une création dont les caractéristiques restent entièrement ouvertes : fresque, journal de bord, micro-édition, portraits, exposition…
* Proposer éventuellement 2 temps « carte blanche » associant d’autres artistes ;
* En lien avec les équipes de chaque bibliothèque, animer des ateliers et toute autre forme d’intervention permettant la rencontre avec les publics.

Les modalités d’intervention seront élaborées en amont de la résidence avec l’artiste retenu et en dialogue avec les équipes. Comme la **médiation** sera au cœur de cette résidence, l’artiste choisi devra avoir une expérience significative en la matière.

1. **Conditions financières**

La résidence se déroulera sur deux mois et comprendra environ **80 heures** d’intervention par mois (temps de préparation et de déplacement inclus), soit **160 heures au total** pour une rémunération globale de **4 500 euros** toutes charges comprises.

Une enveloppe forfaitaire de **500 €** est prévue pour l’ensemble des défraiements, à charge pour le ou la candidate retenu(e) de faire tenir tous ses frais de déplacements, hébergements et repas dans cette enveloppe.

1. **Résidence éducative additionnée**

La BmL articule son projet culturel avec le projet éducatif de la ville de Lyon, portée par la direction de l’Éducation. Dans ce cadre, la direction de l’Éducation va concevoir et réaliser des résidences éducatives pour un public de 7-11 ans, sur les temps scolaires, périscolaires et/ou extra-scolaires, qui viendront prolonger les résidences organisées par les bibliothèques des territoires.

L’artiste sélectionné(e) se verra proposer, en cohérence calendaire et thématique, une résidence éducative « additionnée », qui lui sera, le cas échéant, directement confiée selon ses compétences et appétences pour le public 7-11 ans, ou qui sera confiée à un(e) intervenant(e) qu’il pourra coopter, et qui sera proche de son éthique professionnelle.

Le cahier des charges de cette résidence « additionnée » sera disponible mi-avril et communiqué directement à l’artiste choisi(e) par les porteurs de la résidence.

1. **Éligibilité et sélection**

La résidence s’adresse à des auteurs-dessinateurs **professionnels**, tous genres confondus (bande dessinée, comics, mangas…), résidant de préférence dans la région, ayant publié **au moins 1 album à compte d’éditeur** et ayant à leur actif une **expérience significative en matière de** **médiation**.

Sur cette base, nous serions très heureux que vous fassiez état de votre intérêt et de votre disponibilité en nous adressant une **note d’intention** (4 pages maximum) qui inclut les éléments suivants :

* une présentation de votre travail artistique et des publications déjà effectuées ;
* une présentation de votre expérience en matière d’ateliers ou de médiation autour de la bande dessinée ;
* la manière dont vous envisagez de vous emparer et de décliner dans ce projet de la thématique de l’anniversaire (avec toutes les variations et écarts possibles autour de ce terme en lien avec votre travail et parcours personnel) ;
* des pistes de réflexion sur les formes d’intervention que vous pourriez proposer dans le cadre de cette résidence ;
* tout élément que vous souhaiteriez porter à la connaissance des membres de la commission de sélection.

Le dossier est à envoyer par mail aux deux adresses suivantes : [aburki@bm-lyon.fr](mailto:aburki@bm-lyon.fr) et [cwolff@bm-lyon.fr](mailto:cwolff@bm-lyon.fr).

Date limite de dépôt des dossiers : **30 avril 2022**

Présélection sur dossier et audition des candidats retenus : **mai 2022**

Phase d’immersion et préparation de la résidence avec les équipes : **juin 2022**, pour une entrée en résidence **début octobre 2022 et une sortie début décembre 2022** (dates à préciser).